

Nouakchott, le 11/08/25 انواكشوط في :

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative, à la réparation par la soudure des fissure sur la carter et la rampe d'huile du G09 , suivant la DA N° 154-19/CWF/DP/2025 du 17/07/2025

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative, à la réparation par la soudure des fissure sur la carter et la rampe d'huile du G09.

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
 - a. CIP rendu Magasin Général, si vous êtes un fournisseur étranger
 - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : les montant inférieurs ou égal à 50 000 Erous ou dollar, leur paiement se fera par remise documentaire et les montant supérieurs à 50 000 Erous ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander doit, être obligatoirement précisé ;
- 6) Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux

Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer

Nouakchott – Mauritanie – BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N° 154-19/CWF/DP/2025 du 17/07/2025)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 19/08/2025 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresses suivante : dcamg.daa@somelec.mr. Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

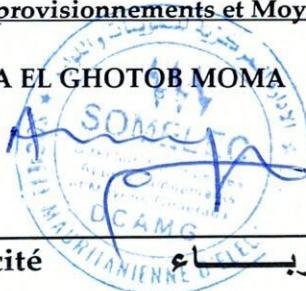
L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

 La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux 

AZZA EL GHOTOB MOMA



08
08
25

SPT/Groupe- SOMELEC
DCPT/DP/DGET
CENTRALE WHARF
UR: 30K

DAF p. traitement
Amy 28/07/2025

DAF p. faire le
necessaire
28/07/2025

Nouakchott, le 17/07/2025

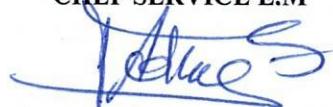
DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 154-19/CWF/DP/2025

ENSEMBLE : MOTEUR TYPE MAN 18V28/32S N° DE SERIE : P-40126-02-52(52)
SECTION : CARTER ET RAMPE D'HUILE

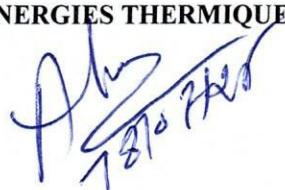
Item	Désignation	Quantité	Référence
1	Réparation par la Soudure des Fissure sur le Carter et la rampe d'huile du G09	01	P-40126-02-52(52)
	Voir le cahier de charge ci-joint.		

Nombre item : 01

CHEF SERVICE E.M



CHEF DEPARTEMENT GESTION
DES ENERGIES THERMIQUES



DIRECTEUR DE PRODUCTION



DIRECTEUR CENTRAL DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT



DIRECTEUR GENERAL



CAHIER DE CHARGES

La SOMELEC lance ce cahier de charges, objet de la DA N° 154-19/CWF/DP/2025, auprès de ses fournisseurs spécialisés en soudure, pour les travaux de réparation par la soudure afin d'étancher les fuites d'huile sur le carter moteur et la rampe d'huile du G09 de la centrale Wharf :

1- Travaux demandés

- Une Inspection Approfondie pour déterminer la dimension de la fissure dans le Carter du G09
- Réparation par la soudure, le carter moteur et rampe d'huile du G09, par une société spécialisée dans les travaux de soudure (Soudeur homologué, est exigé).
- Repeindre le carter moteur et la rampe d'huile après les Travaux.

2- Les Matériels :

- Les matériels, les travaux de soudure et la peinture, sont à la Charge du fournisseur.

3- La matière du carter du Groupe :

Le Carter est en ACIER CARBON

4- Rapport :

Faire un rapport détaillé de fin des travaux sur les tâches exécutées.

5- Garantie :

Une année de garantie après la réception des travaux.

Pour sa part, la SOMELEC, représentée par le Chef Centrale Wharf, se chargera du suivi et du contrôle de la qualité des tâches exécutées.

Directeur Central de Production et du Transport

